DOC
LE RENDEZ-VOUS
DES MÉDECINS
VAUDOIS

De médecin traitant à médecin expert

«Docteur, j’ai… besoin d’un certificat médical»

Faut-il accéder à toutes les demandes ou pas? À quel moment la rédaction d’un certificat met-elle en opposition notre rôle de médecin traitant et celui de médecin expert?

Multiplication des demandes

En vingt ans de pratique en cabinet, j’ai assisté à une forte augmentation des demandes de certificats. Il en faut bientôt pour toutes les étapes de la vie d’un enfant ou adolescent: du certificat d’aptitude pour l’entrée à la crèche à celui d’aptitude ou non à l’armée, en passant par les dispenses de gymnastique ou l’autorisation de pratiquer un sport, sans oublier toutes les absences scolaires pour maladie ou accident.

Si attester qu’un·e patient·e doit être dispensé·e de sport en raison d’une entorse est assez simple, il est plus compliqué de ne pas pouvoir autoriser un·e jeune à pratiquer la plongée sous-marine lors du séjour familial prévu trois jours plus tard –séjour organisé depuis des mois et déjà payé– en raison d’une contre-indication à cette pratique jusque-là méconnue… Dans ce cas, la sécurité de la personne prime évidemment sur les projets familiaux, mais ce n’est pas simple.

Transfert de responsabilité

Une bonne partie de l’augmentation de ces demandes vient du système scolaire, notamment post-obligatoire, certains gymnases exigeant des certificats dès le 1er jour de maladie. Cela entraîne plus de tâches administratives, mais également plus de consultations urgentes non indispensables.

Que vaut la parole des parents quand des crèches et des écoles en viennent parfois à exiger un document attestant que l’enfant peut retourner en collectivité ? Cette démarche traduit un manque de confiance dans la parole des parents et une déresponsabilisation de ces mêmes collectivités. Il n’est pas toujours facile de savoir s’il faut entrer dans ce cercle vicieux ou pas, quitte à pénaliser nos patient·es. Personnellement, je choisis en général ce qui profitera à mon ou ma patient·e, mais cela nécessiterait une réflexion au niveau de la société.

Je reformulerais donc la demande initiale en: «Docteur·e, le système dans lequel j’évolue a besoin de se décharger sur vous»!

Dre Barbara Monget
Pédiatre FMH en cabinet

Ce contenu peut être utilisé dans un cadre privé ou pour la formation postgraduée et continue. Toute autre utilisation est subordonnée à l’autorisation écrite préalable de la Société Vaudoise de Médecine (SVM), éditrice et détentrice exclusive des droits.